

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Création d'un tronçon A de route empierrée de 470 m de long (périmètre Consigny/Bourdon Nord RD 119)

Création d'un tronçon B de route empierrée de 550 m de long (périmètre Consigny:Bourdon Sud RD 119)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°6:Infrastructure routière	Création de 1020 m de route empierrée en deux tronçons contigus
	Tronçon Nord de 470 m
Sous rubrique d	Tronçon Sud de 550 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Lieu dit Bois du Haut de Roussel, le Champ de la Fontaine (territoire de Bourdon sur Rognon)
Les Tachenières (territoire de Consigny) (Nord de la RD 119) (Tronçon A) (sur périmètre Consigny/Bourdon Nord RD 119)
Création de 470 m de route empierrée de 3,50 m de large comportant une place de dépôt-retournement de 280 m² associée à une place de dépôt en terrain naturel de 400 m², une sur largeur empierrée de 100 m² avec place de dépôt en terrain naturel de 400 m². Les entrées de lignes seront empierrées sur 10 m.
Lieu dit Champ le Noble (territoire de Bourdon sur Rognon), Les Bruelles (territoire de Consigny) (Sud de la RD 119) Tronçon B (sur périmètre Consigny/Bourdon Sud RD 119)
Création de 550 m de route empierrée de 3,50 m de large comportant une place de dépôt-retournement de 280 m² associée à une place de dépôt en terrain naturel de 400 m², une sur largeur empierrée de 100 m² avec place de dépôt en terrain naturel de 400 m². Les entrées de lignes seront empierrées sur 10 m.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

L'objectif des deux tronçons est la desserte de la forêt communale de Bourdons sur Rognon et de Consigny, afin de permettre l'accès des grumiers dans la forêt et de supprimer les dépôts en bordure des routes départementales qui obligeaient les grumiers à stationner sur la route publique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Tronçon A:

Création de 470 m de route empierrée de 3;50 m de large par empierrement du périmètre entre la forêt communale de Bourdons sur Rognon et la forêt communale de Consigny. Ce périmètre est actuellement ouvert sur 3 m de large mais en terrain naturel.

Les travaux consisteront à dessoucher et niveler une emprise de 12 m de large, à décaisser et empierrée sur une largeur de 3,50 m la chaussée de la route avec de la plaquette calcaire en provenance de carrière sur une épaisseur variant de 0,50m à 0,70 m, avec fermeture par concassé calcaire 0,20. Les entrées de lignes seront empierrées sur 10 m .

La route sera équipée d'une barrière et de la signalisation réglementaire

Une place de retournement sera implantée à son extrémité afin de permettre la manoeuvre des véhicules. Sa largeur permettant le stationnement d'une remorque.

Une place de dépôt en terrain naturel permettra le stockage des bois.

Une surlargeur permettant le stationnement d'une remorque avec place de dépôt associée sera implantée sur l'autre commune.

Tronçon B:

Même réalisation que pour le tronçon A (sur 550 m)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'accès aux deux tronçons sera limité aux seuls usagers autorisés (barrière)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Conseil Général: accès à route départementale

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier de demande d'aide à l'infrastructure (Etat/Europe/GIP)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Tronçon A1: route empierrée	470 m+ 40m d'entrée de ligne
Tronçon B1: route empierrée	550 m+ 50 m d'entrée de ligne
Tronçon A2:Place de dépôt-retournement empierrée	280 m2
Tronçon B2:Place de dépôt-retournement empierrée	280 m2
Tronçon A3:Surlargeur empierrée	100 m2
Tronçon B3:Surlargeur empierrée	100 m2
Tronçons A4,A5,B4, B5: Places en terrain naturel	4 x 400 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. ___° ___' ___" ___	Lat. ___° ___' ___" ___
Commune de Bourdons sur Rognons	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :		
Tronçon A: Haut de Roussel Section D parcelle 8	Point de départ: Projet A /B	Long. <u>48</u> ° <u>10</u> ' <u>00</u> " <u>780</u>	Lat. <u>5</u> ° <u>23</u> ' <u>22</u> " <u>400</u>
Tronçon B: Champ le Noble Section D parcelle 9	Point d'arrivée: projet A Projet B	Long. <u>48</u> ° <u>10</u> ' <u>09</u> " <u>500</u> Long <u>48</u> ° <u>09</u> ' <u>80</u> " <u>490</u>	Lat. <u>5</u> ° <u>23</u> ' <u>29</u> " <u>855</u> Lat <u>5</u> ° <u>23</u> ' <u>21</u> " <u>177</u>
Commune de Consigny	Communes traversées :		
Tronçon A Les Tachenières Section ZI parcelle 40	Commune de Bourdons sur Rognon et commune de Consigny (implantation du tracé en majorité sur le périmètre des deux communes)		
Tronçon B Bois du chemin de Forcey Section A parcelle 4			

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Programme de création d'infrastructure forestière en commun entre la commune de Consigny et la commune de Bourdons sur Rognons

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage des sols: Production forestière

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les forêts de Consigny et Bourdons sur Rognons se situent dans le ZICO du Bassigny (Zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux)
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche du projet se situe à plus de 800 m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	x <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	source de bruit durant les travaux (engins de chantier)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'augmentation sensible des bruits suite aux travaux
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant les travaux lors de la phase de compactage de l'empierrement
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz d'échappement des engins de chantier durant la phase des travaux.</p> <p>gaz d'échappement des véhicules durant la phase d'exploitation</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Amélioration des conditions d'exploitations et de sécurité des usagers (plus de stationnement de grumiers sur les routes publiques</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des informations fournis par les aménagements forestiers des communes de Consigny et de Boissy-le-Château, sur Rognons, des observations faites sur site et de l'implantation des ouvrages sur des tracés existants, nous ne pensons pas que ce projet nécessite une étude d'impact



Forêts communales de CONSIGNY & BOURDONN-sur-ROGNON

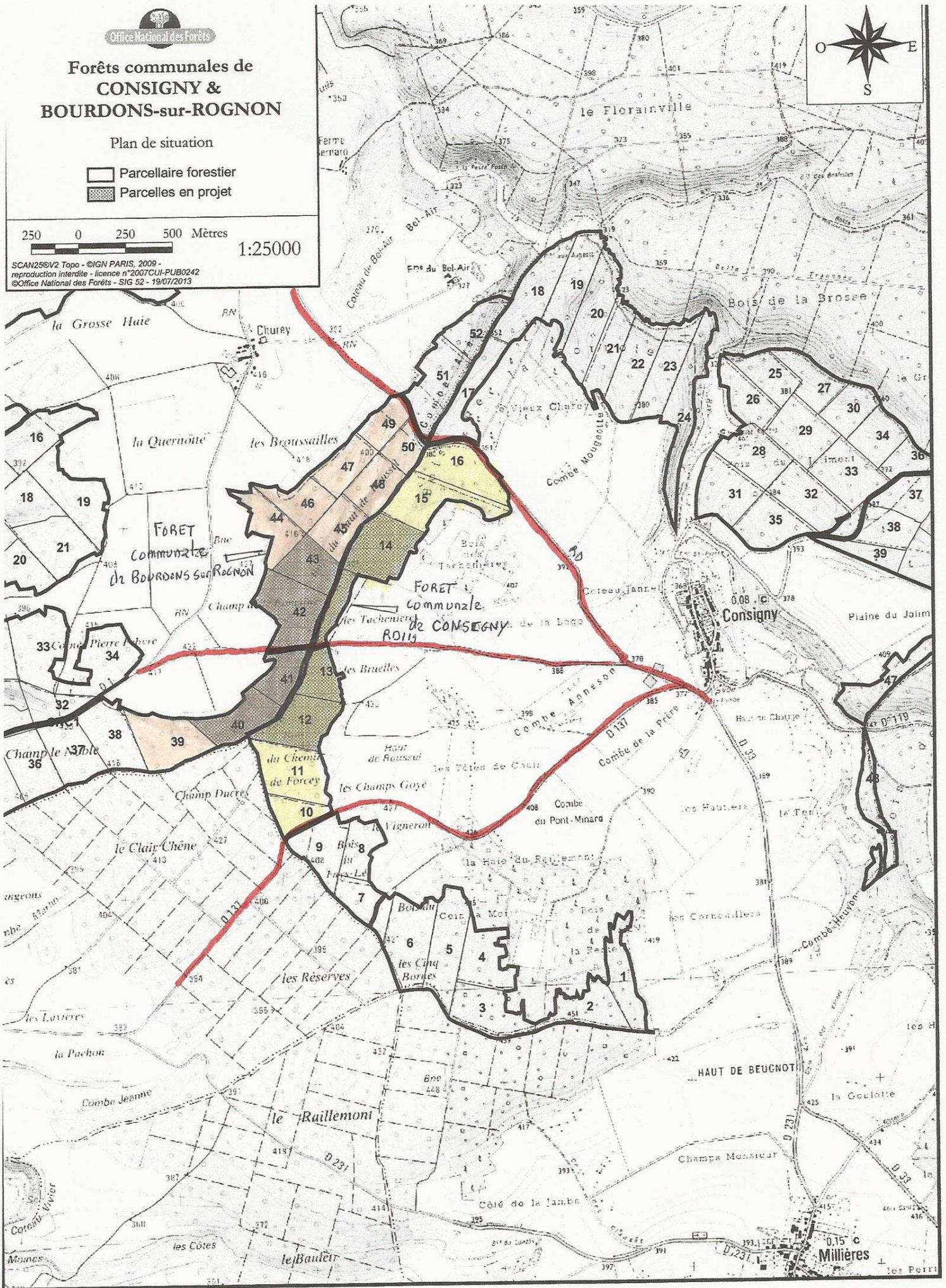
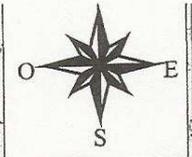
Plan de situation

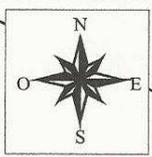
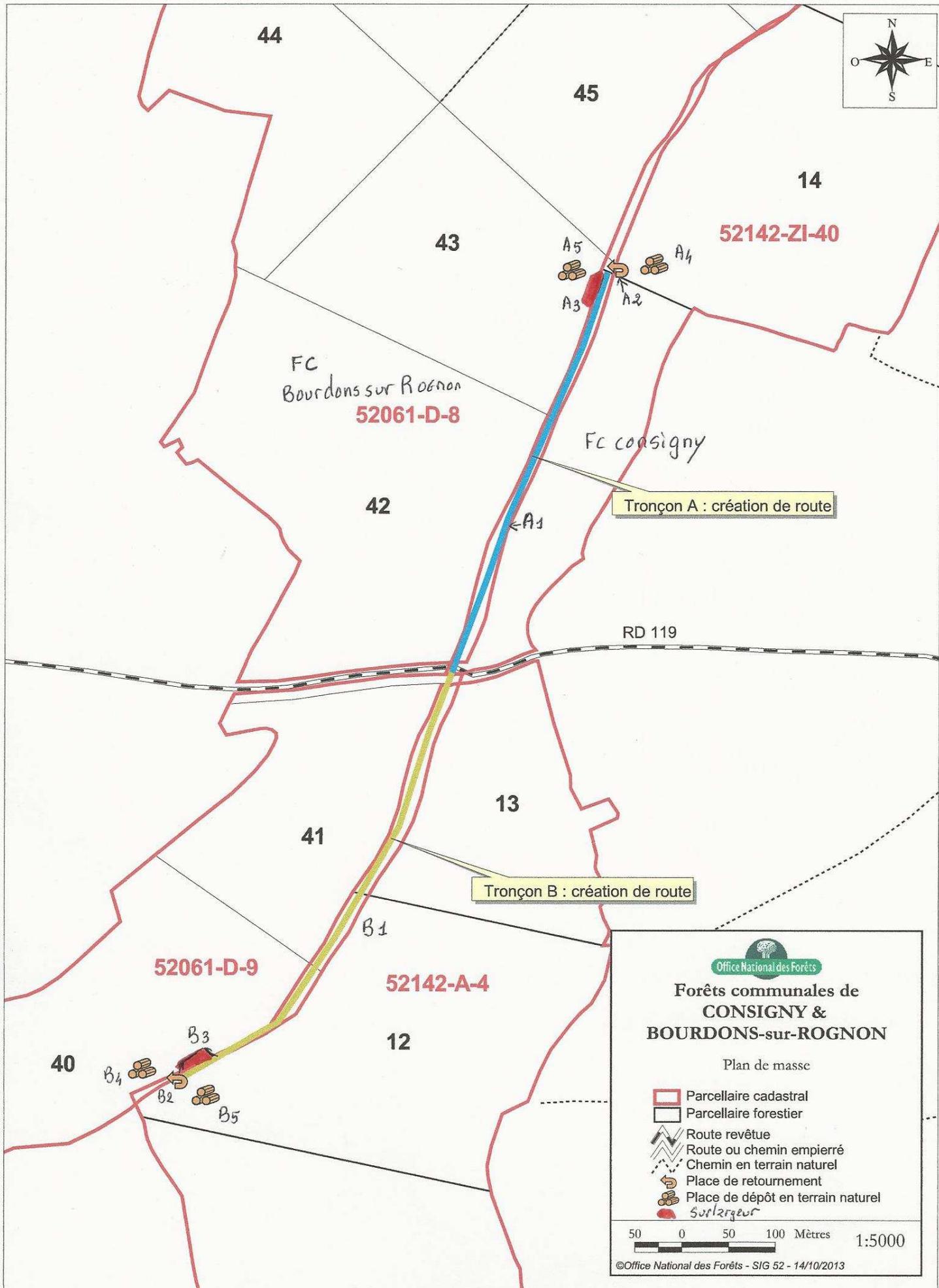
-  Parcelle forestière
-  Parcelles en projet

250 0 250 500 Mètres

1:25000

SCAN250V2 Topo - ©IGN PARIS, 2009 -
reproduction interdite - licence n°2007CUI-PUB0242
©Office National des Forêts - SIG 52 - 19/07/2013





FC
Bourdons sur Rognon
52061-D-8

52142-ZI-40

FC consigny

Tronçon A : création de route

RD 119

Tronçon B : création de route

52061-D-9

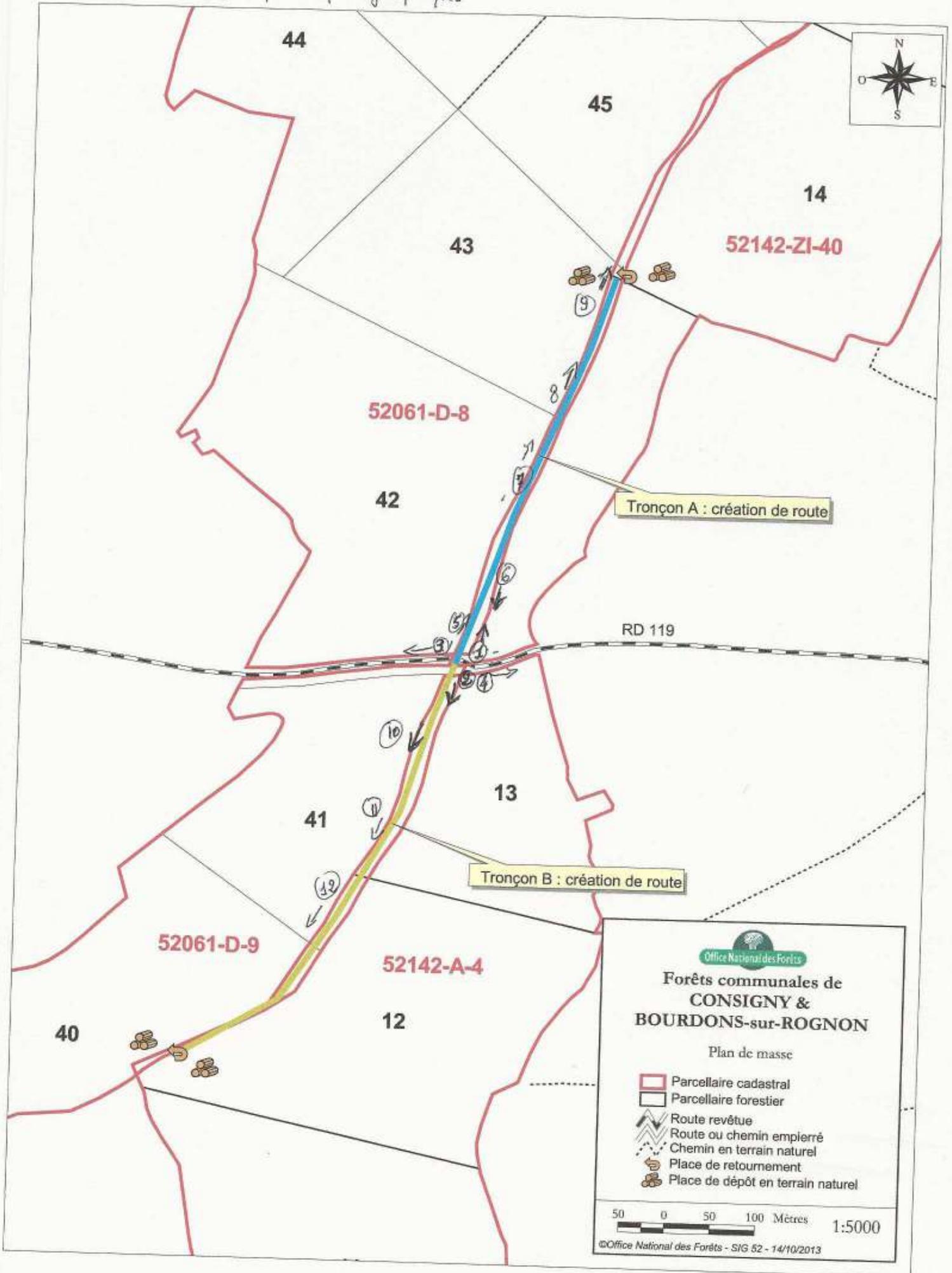
52142-A-4


**Forêts communales de
CONSIGNY &
BOURDONNS-sur-ROGNON**
 Plan de masse

-  Parcelle cadastrale
-  Parcelle forestier
-  Route revêtue
-  Route ou chemin empierré
-  Chemin en terrain naturel
-  Place de retournement
-  Place de dépôt en terrain naturel
-  *Surligneur*

50 0 50 100 Mètres 1:5000
©Office National des Forêts - SIG 52 - 14/10/2013

Localisation des prises photographiques



Office National des Forêts
**Forêts communales de
 CONSIGNY &
 BOURDONS-sur-ROGNON**

Plan de masse

- Parcelle cadastrale
- Parcelle forestière
- Route revêtue
- Route ou chemin empierré
- Chemin en terrain naturel
- Place de retournement
- Place de dépôt en terrain naturel

50 0 50 100 Mètres 1:5000

























**DEMANDE DE SOUTIEN A L'AMELIORATION DE LA DESSERTE
FORESTIERE 2014**

Annexe à compléter pour la sélection des dossiers

En 2014, les dossiers de demande d'aide sont sélectionnés dans le cadre d'un **appel à projets**.

En application de la réglementation européenne du FEADER (art.49 du Règlement (UE) n° 1305/2013), une sélection des dossiers sera réalisée sur la base des critères suivants.

Merci de compléter **obligatoirement** les cadres ci-dessous et de vous engager sur l'exactitude des données fournies.

Minimisation de l'impact environnemental du projet (description des mesures prises pour limiter l'impact environnemental du projet) :

Utilisation au maximum des tracés existants

Le projet permet de supprimer trois zones de dépôt le long de route publique (amélioration de la sécurité)

Caractère collectif du projet de desserte : (*plusieurs cases peuvent être cochées le cas échéant*) :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Projet individuel (une seule propriété forestière desservie) | <input type="checkbox"/> Projet collectif porté par une structure de regroupement dédiée association syndicale |
| <input type="checkbox"/> Projet collectif porté par un propriétaire mandaté | <input type="checkbox"/> Projet collectif porté par un OGEC |
| <input type="checkbox"/> Projet collectif avec déclaration d'intérêt général (DIG) | <input type="checkbox"/> Projet conçu dans le cadre d'une stratégie locale de développement forestier |

Autres (*à mentionner*) : **Projet commun entre les communes de Bourdons sur Rognon et Consigny, avec délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Consigny**

Démarches collectives de gestion forestière pour les propriétés à desservir (*plusieurs cases peuvent être cochées le cas échéant*) :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Pas de démarche collective de gestion | <input type="checkbox"/> Groupement d'intérêt économique et environnemental forestier |
| <input type="checkbox"/> Plan Simple de Gestion collectif | <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) adhérent(s) à une organisation de producteurs |
| <input type="checkbox"/> Association syndicale de gestion forestière | <input type="checkbox"/> Propriétaire(s) adhérent(s) à un organisme de gestion en commun non reconnu comme organisation de producteurs |
| <input type="checkbox"/> Syndicat intercommunal de gestion forestière ou groupement syndical forestier | |
| <input type="checkbox"/> Autres (<i>à mentionner</i>) : | |

Impact économique de l'aide et mobilisation des bois :

Surface à desservir : 139.ha

Productivité estimée : 1,8.m³/ha/an

Volumes à mobiliser et plus value :

	Récolte estimée sur les parcelles desservies, sur 15 ans (A)	Dont volume supplémentaire qui n'aurait pas été récolté sans les travaux de desserte projetés (B)	Plus value escomptée au m ³ (C)	Prix moyen au m ³ escompté (D)	Plus value estimée sur 15 ans (E)=[(A-B)*C]+(B*D)
Bois d'œuvre	2 000 m ³	200 m ³	10 €/m ³	55 €/m ³	29 000 €
Bois d'industrie	1 400 m ³	170 m ³	5 €/m ³	10 €/m ³	7 850 €
Bois énergie	1 000 m ³	200 m ³	4 €/m ³	8 €/m ³	4 800 €
TOTAL	4 300 m³	650 m³			41 650 €